

Points de vue sur la réforme et les services proposés par AGEFOS PME

Résultats détaillés de l'enquête menée auprès des représentants
des Branches professionnelles, Groupes et Grandes entreprises



1. Méthodologie et profil des répondants.....	3
2. Synthèse de l'étude.....	6
3. Bilan de la réforme de 2004.....	9
4. Positionnement face à la réforme de novembre 2009.....	14
5. Regard sur AGEFOS PME et attentes.....	22
6. Perspectives de la branche professionnelle.....	31
7. Annexe.....	35

1

Méthodologie et profil des répondants

1. Méthodologie et profil des répondants

Contexte et objectifs de l'enquête

Cette enquête a été menée dans le cadre du séminaire organisé le 18 novembre 2010 entre la Commission nationale de la formation (CNF) d'AGEFOS PME, les Sections paritaires professionnelles (SPP) des branches professionnelles et les représentants des Grands Comptes.

En amont de cette rencontre, la Direction du Développement d'AGEFOS PME a souhaité interroger les partenaires sociaux afin de recueillir leur point de vue sur l'accompagnement proposé par l'OPCA et leur vision sur les projets à venir.

Les résultats présentés dans ce rapport sont le fruit de cette enquête.

Enquête réalisée par AGEFOS PME entre le 18 octobre et le 5 novembre 2010

L'enquête a été auto-administrée par courriel, à travers une invitation à se connecter sur un questionnaire en ligne.

Afin d'accroître le taux de réponses, une **relance a été effectuée le 25 octobre 2010 par mail**.

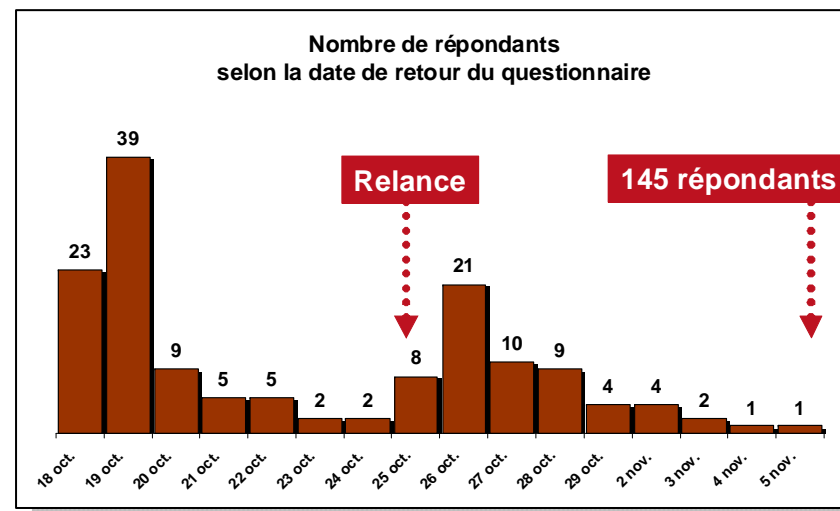
L'enquête **s'est clôturée le 5 novembre 2010**.

656 personnes interrogées

La population interrogée se compose des membres des Sections paritaires professionnelles (SPP) des 40 branches professionnelles adhérentes à AGEFOS PME.

Par ailleurs, les responsables de Groupes et Grandes entreprises cotisantes à l'OPCA ont également été interrogés pour les besoins de l'enquête.

Au total, ce sont ainsi **656 personnes qui ont été destinataires du questionnaire**.



Base : Ensemble soit 145 répondants

1. Méthodologie et profil des répondants

Un questionnaire en 5 parties

Le questionnaire, essentiellement basé sur des questions fermées, comporte 5 parties (détail du questionnaire en annexe) :

1. Profil du répondant
2. Bilan de la réforme de 2004
3. Positionnement face à la réforme de novembre 2009
4. Regard sur AGEFOS PME et attentes
5. Perspectives de la branche professionnelle

Un taux de réponses de 22 % soit 145 répondants

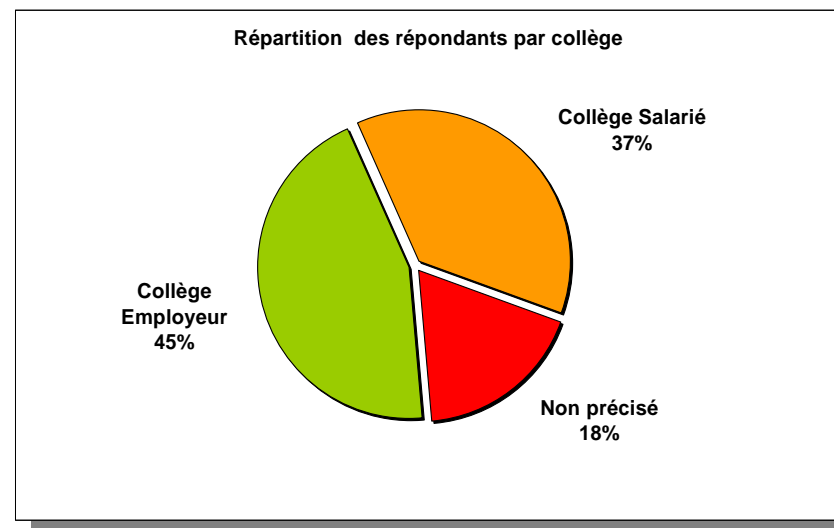
Sur ces 145 répondants, 45 % sont issus du collège employeur et 37 % du collège salarié. 18 % n'ont pas souhaité se positionner sur leur collège d'appartenance.

Principe des résultats présentés dans l'étude

Tout au long de l'étude, les résultats présentés adopteront la logique suivante :

- Une analyse globale
- Une analyse ventilée par collège (employeur/salarié).

Cette logique permettra de souligner les écarts de positionnement entre collèges lorsqu'ils s'avèrent importants.



Base : Ensemble soit 145 répondants

2 | Synthèse de l'étude

2. Synthèse de l'étude

La réforme de la formation professionnelle de 2004 jugée très positivement par les branches professionnelles

En 2004, la réforme a profondément fait évoluer les dispositifs de formation. Le jugement porté quant à leur utilité est très majoritairement positif, notamment pour les **deux dispositifs majeurs que sont le plan de formation et le contrat de professionnalisation (89 % chacun)**.

Ce consensus masque toutefois des regards distincts selon le collège d'appartenance : le **collège employeur accorde ainsi une utilité plus forte que son homologue salarié** au contrat de professionnalisation (94 %) et à la période de professionnalisation (87 %). Pour **les organisations syndicales**, c'est sur l'entretien professionnel (75 %) et le Droit individuel à la formation ou DIF (76 %) qu'elles se distinguent de leurs homologues employeurs.

Déclinées de la réforme de 2004, **les politiques Emploi-Formation** des branches au cours des deux dernières années **ont été articulées autour de deux grandes priorités** : les **Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications ou OPMQ (47 %)** et la mise en œuvre de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou **GPEC (39 %)**. Apparaissent ensuite 2 autres sujets : le maintien dans l'emploi (32 %) et l'attractivité des métiers (30 %).

La réforme de 2009 génère de nouveaux enjeux pour les branches, sur lesquels AGEFOS PME est attendue

Concernant la réforme de la formation professionnelle de novembre 2009, près des trois quarts des partenaires sociaux **(72 %) déclarent être bien voire très bien informés sur les nouvelles dispositions**. Cependant le collège salarié est sensiblement mieux informé (76 % contre 68 % pour le collège employeur).

Face aux priorités inscrites dans la loi, les **enjeux au niveau des instances paritaires** se focalisent principalement autour de la définition d'une **nouvelle politique de branche (42 %)**, du DIF portable et du financement du plan de formation pour les entreprises de 10 à 49 salariés (32 % chacun). Sur ces nouveaux enjeux, les attentes en termes d'accompagnement de la part d'AGEFOS PME sont fortes, en particulier sur la mise en œuvre des nouveaux dispositifs : Préparation opérationnelle à l'emploi (POE), DIF portable...

La réforme de 2009 amène également les partenaires sociaux à s'interroger sur les chantiers à mettre en œuvre pour aider les entreprises et les salariés de leur branche. Parmi les actions envisagées, **préparer les compétences de demain (55 %) et sécuriser l'emploi (48 %) sont celles qui retiennent leur attention**. En parallèle, la nécessité d'informer les entreprises sur la réforme (35 %) est également soulignée. Sur tous ces aspects, **AGEFOS PME est attendue pour rendre opérationnels tous ces projets**.

Concernant les évolutions inscrites dans la dernière réforme, les **nouvelles orientations demandées aux OPCA sont jugées de façon très favorable** par les partenaires sociaux (obligation de service de proximité, nouvelles missions, GPEC territoriale...). A l'inverse, les branches professionnelles sont dubitatives quant au renforcement du rôle de l'Etat et au prélèvement du FPSPP (ces deux dispositifs recueillent respectivement 57 % et 55 % d'avis négatifs).

2. Synthèse de l'étude

Le taux de satisfaction sur les services apportés par AGEFOS PME est élevé

Les **partenaires sont globalement satisfaits des services** rendus par l'OPCA au niveau des instances paritaires. L'**accompagnement concernant les Sections paritaires professionnelles ou SPP (91 %) et les OPMQ (86 %)** sont les deux services qui bénéficient d'un retour positif voire très positif des branches. Des points de vigilance sont toutefois mis en avant par les répondants : d'une part, l'accès aux financements publics et d'autre part, l'animation régionale avec des taux de satisfaction respectifs de 31 % et 27 %.

Au niveau des **services apportés directement aux entreprises et aux salariés**, c'est sur la diffusion de l'information réglementaire (80 %) que la satisfaction est particulièrement élevée. Si les répondants se déclarent globalement satisfaits des autres services, 37 % d'entre eux font part d'un mécontentement sur le conseil aux entreprises.

Les actions conduites par AGEFOS PME sur le champ de l'emploi demeurent méconnues

Les acteurs des branches professionnelles expriment une connaissance relativement faible des actions menées par AGEFOS PME sur le champ de l'emploi, avec toutefois une nuance : le **collège salarié semble mieux informé des actions de l'OPCA**, notamment concernant les projets tels que **la VAE Puissance 2** (30 % soit 10 points d'écart avec le collège employeur) et le **Contrat de transition professionnel** (15 % soit un écart de 6 points).

De même, les actions de communication visant à promouvoir les politiques Emploi-Formation des branches bénéficient d'un taux de notoriété modéré, le rapport d'activité (45 %), le site Internet (40 %) et la Lettre (40 %) étant les plus connus.

Les projets à venir sont orientés vers la GPEC, la Certification et l'Observatoire

Dans les deux années à venir, **les politiques Emploi-Formation des branches** seront prioritairement articulées autour de la **Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou GPEC (41 %)**, de la **Certification (39 %)**, des **OPMQ (39 %)** et de la **sécurisation des parcours professionnels (37 %)**. Fait nouveau, la réforme de la formation professionnelle de 2009 a certainement contribué à rendre prioritaires la certification et la sécurisation des parcours : ces deux thèmes ont en effet émergé par rapport aux politiques Emploi-Formation des années passées, notamment pour le collège salarié.

Enfin, **les partenaires sociaux considèrent l'accord de branche (47 %) et l'accord conventionnel (33 %)** comme les principaux enjeux des futures négociations collectives.

3

Bilan de la réforme de 2004

3. Bilan de la réforme de 2004

OPMQ et GPEC : principales priorités des politiques Emploi-Formation au cours des 2 dernières années

L'anticipation au cœur des préoccupations des branches professionnelles

Les deux priorités mises en avant soulignent la part prépondérante de l'anticipation dans les politiques Emploi-Formation de branche au cours de ces deux dernières années.

D'une part, l'OPMQ, qui recueille près d'une réponse sur deux (47 %), est la thématique sur laquelle les branches ont eu un engagement fort.

Ce constat est notamment illustré par l'accroissement du nombre d'observatoires accompagnés par AGEFOS PME (17 en 2008 et 25 en 2010) et surtout le volume de réunions paritaires dédiées à cette thématique (environ 200 en 2010).

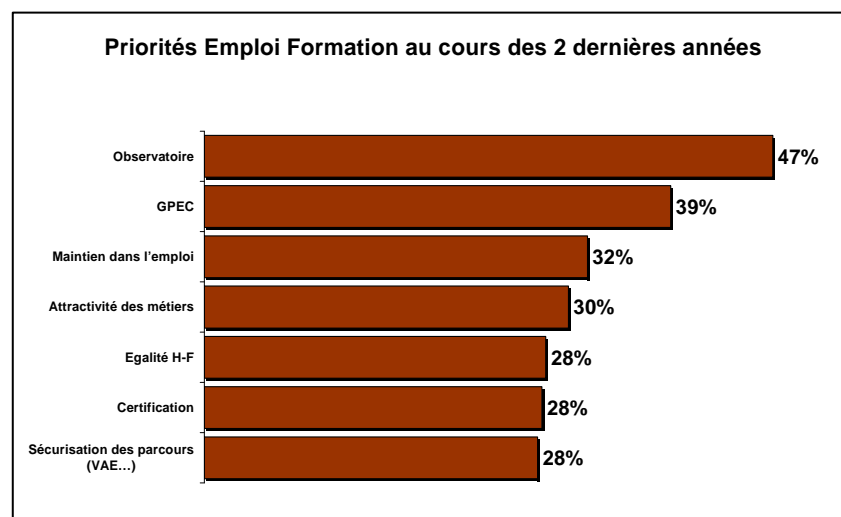
D'autre part, la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) est également bien inscrite dans les politiques de branche (39 %).

Cela résulte notamment de la loi du 18 janvier 2005 qui a institué l'obligation pour les entreprises de plus de 300 salariés de négocier tous les trois ans sur les modalités d'information et de consultation des IRP concernant la stratégie de l'entreprise et ses effets prévisibles sur l'emploi et les salaires.

Par ailleurs, la crise économique est venue renforcer ce besoin de GPEC.

A ce titre, AGEFOS PME a accompagné de nombreuses branches au niveau régional, à l'instar de ce qui a été développé en région Languedoc-Roussillon avec le projet ANTICIP' PME.

Question : Au cours des deux dernières années, quelles ont été les priorités de votre politique Emploi-Formation ?



Base : Ensemble, soit 145 répondants

Traitement hors « non réponses », soit entre 1 à 9 répondants selon item

3. Bilan de la réforme de 2004

OPMQ et GPEC : principales priorités des politiques Emploi-Formation au cours des 2 dernières années

Employeurs et Salariés : les différences constatées entre collèges

Concernant l'Observatoire, employeurs et salariés s'accordent sur le fait qu'il a été la priorité phare au cours des deux dernières années (respectivement 52 % et 57 %). L'implication des partenaires sociaux dans les projets conduits dans le cadre des Comités paritaires de pilotage des observatoires (CPPO) en est l'illustration.

Concernant les autres orientations, des divergences sont constatées :

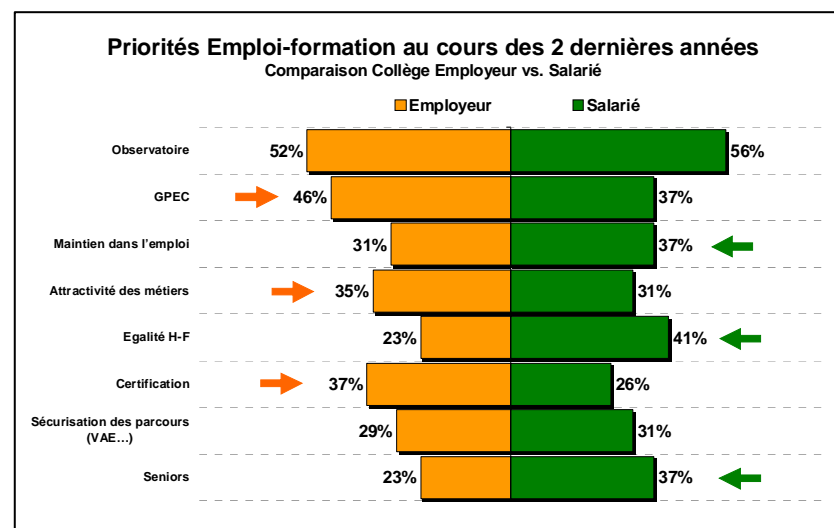
Le **collège employeur** se différencie sensiblement sur les thématiques citées comme prioritaires. Il fait notamment part d'une adhésion plus marquée que son homologue salarié pour :

- la GPEC (46 % contre 37 % côté Salarié)
- la certification (37 % contre 26 %)
- et dans une moindre mesure, l'attractivité des métiers (35 %)

De son côté, le **collège salarié** a davantage mis en avant :

- l'égalité Hommes-Femmes (41 % contre 23 % côté Employeur)
- les seniors (37 % contre 23 % côté Employeur)
- le maintien dans l'emploi (37 % côté Employeur)

Question : Au cours des deux dernières années, quelles ont été les priorités de votre politique Emploi-Formation ?
Ventilation selon le collège (employeur/salarié)



Base : 65 employeurs / 54 salariés
Traitement hors « collège non précisé »

3. Bilan de la réforme de 2004

Plan de formation et contrat de professionnalisation : 2 dispositifs perçus comme particulièrement utiles

Les dispositifs mis en place par la réforme de 2004 sont dans l'ensemble reconnus comme utiles

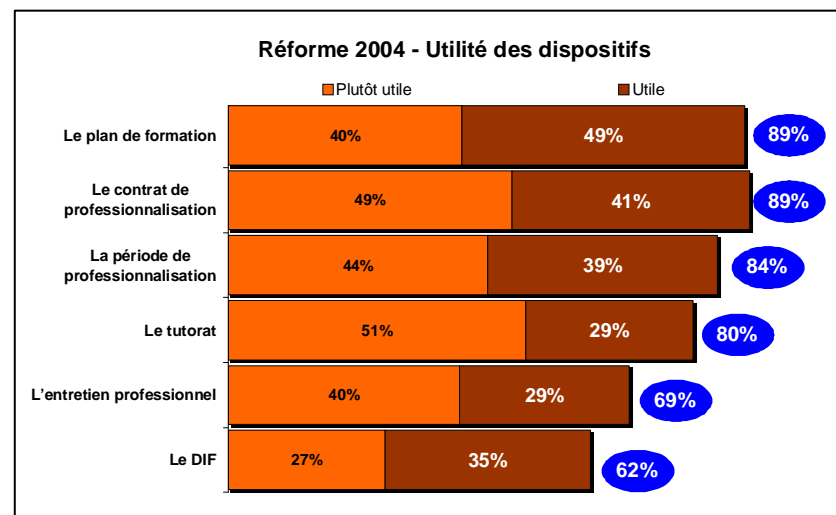
Interrogés sur l'utilité de chaque dispositif mis en place par la réforme de 2004, les partenaires sociaux s'accordent sur ce point : ils ont été **bénéfiques pour les entreprises et les salariés** de leur branche professionnelle.

Dans le détail, on constate un taux d'adhésion fort (89 %) sur les **deux dispositifs phares que sont le plan de formation et le contrat de professionnalisation**, avec toutefois une sensible préférence pour le plan de formation : 49 % ont trouvé le changement opéré « très utile » contre 41 % pour le contrat de professionnalisation.

La **période de professionnalisation et le tutorat** sont les autres dispositifs jugés les plus utiles, avec respectivement 84 % et 80 %.

L'**entretien professionnel (69 %) et le Droit individuel à la formation ou DIF (62 %)**, même s'ils recueillent un taux d'adhésion élevé, semblent avoir un moindre impact que les précédents.

Question : Considérez-vous que les dispositifs, mis en place par la réforme de la formation professionnelle de 2004, ont été utiles pour les entreprises et les salariés de votre branche ? (détail par dispositif)



Base : Ensemble soit 145 répondants

Traitement hors non réponses, soit entre 37 à 49 répondants selon item

3. Bilan de la réforme de 2004

Plan de formation et contrat de professionnalisation : 2 dispositifs perçus comme particulièrement utiles

Collège salarié et employeur : des différences constatées sur l'utilité des dispositifs de la loi de 2004

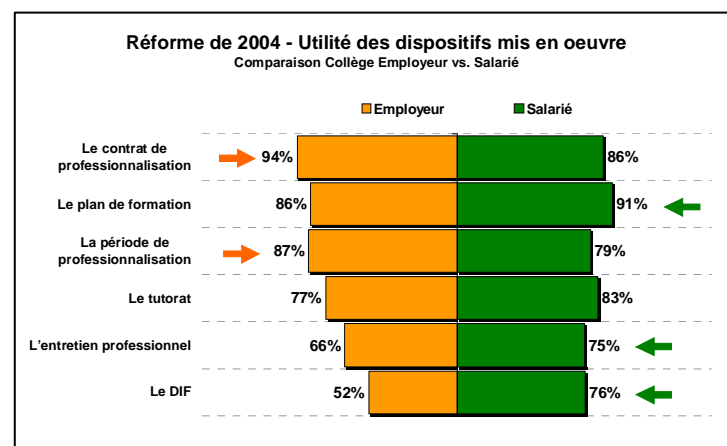
Alors que dans l'ensemble, le plan de formation et le contrat de professionnalisation sont les deux dispositifs créés par la réforme de 2004 jugés les plus utiles, des divergences sont constatées lorsqu'un focus est opéré entre le collège employeur et salarié.

Pour le collège employeur, le contrat de professionnalisation (94 %) et la période de professionnalisation (87 %) recueillent une adhésion très forte. Ces taux sont illustrés par les sollicitations croissantes des branches professionnelles sur ces dispositifs, notamment concernant la période de professionnalisation. Ainsi, le volume des périodes financées par AGEFOS PME a connu une croissance de + 62 % entre 2008 et 2009 (source : rapport d'activité AGEFOS PME 2009).

Pour le collège salarié, c'est surtout sur l'entretien professionnel (75 %) et sur le Droit individuel à la formation ou DIF (76 %) que les partenaires sociaux se distinguent de leurs homologues employeurs. En effet, ces deux dispositifs, créés pour rendre le salarié acteur de son évolution professionnelle, ont un écho fort au sein des organisations syndicales.

A titre d'information, le DIF s'ancre dans les pratiques au sein des entreprises adhérente à AGEFOS PME : de 26 800 DIF pris en charge en 2006, le nombre de salariés formés dans ce cadre est passé à 107 295 en 2009 (source : rapport d'activité AGEFOS PME 2009).

Question : Considérez-vous que les dispositifs, mis en place par la réforme de la formation professionnelle de 2004, ont été utiles pour les entreprises et les salariés de votre branche ?
Ventilation selon le collège (employeur/salarié)



Base : 65 employeurs / non réponses : entre 15 et 18 répondants selon item
54 salariés / non réponses : entre 8 et 14 répondants selon item
Traitement hors « collègue non précisé »

4 | La réforme du 24 novembre 2009

4. La réforme du 24 novembre 2009

Près de trois quarts des répondants s'estiment bien informés sur les dispositifs de la réforme de 2009

Les répondants globalement bien informés de la réforme de 2009

Un an après la réforme du 24 novembre 2009, il nous a semblé intéressant d'avoir un retour sur la connaissance qu'ont les branches professionnelles des nouvelles dispositions mises en œuvre.

Au global, **72 % des partenaires sociaux déclarent être bien voire très bien informés.**

Le travail d'information effectué par AGEFOS PME dans le cadre des Sections paritaires professionnelles (SPP), dès la publication de l'Accord national interprofessionnel (ANI) début 2009, a notamment contribué à ce résultat positif.

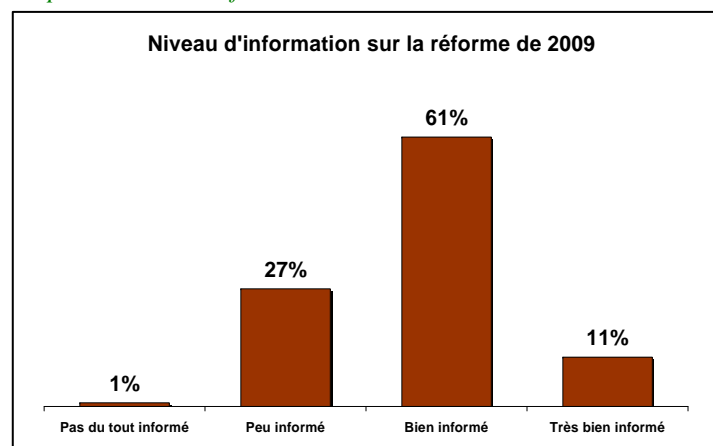
Néanmoins, **28 % des répondants se déclarent peu voire pas du tout informés.** Ce résultat est un indicateur utile à mesurer dans le temps afin d'apprécier l'impact du travail de sensibilisation et d'explication sur des dispositifs qui peuvent parfois être complexes.

Le collège employeur est sensiblement mieux informé

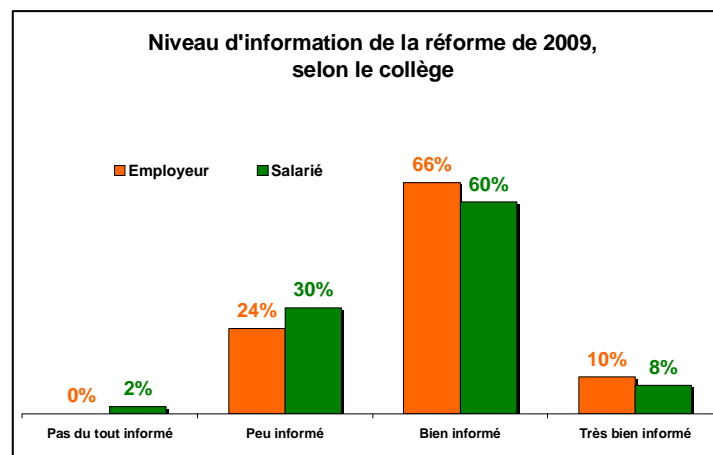
En cumul, 76 % des employeurs se déclarent bien voire très bien informés.

A titre de comparaison, ce pourcentage tombe à 68 % pour le collège salarié soit une différence de 8 points.

Question : Vous considérez-vous suffisamment informé des nouvelles dispositions de la réforme ?



Base : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : 29 répondants



Base : 65 employeurs / non réponses : 7 répondants

54 salariés / non réponses : 4 répondants

Traitement hors « collège non précisé »

4. La réforme du 24 novembre 2009

Définition d'une nouvelle politique de branche : principale priorité identifiée face à la réforme

Nouvelle politique de branche, gestion du DIF portable et financement du plan de formation des PME de 10 à 49 salariés : principaux enjeux

Les réformes de la formation professionnelle suscitent toujours des ajustements pour les branches professionnelles. La réforme de 2004 a nécessité, pour les partenaires sociaux, de s'adapter aux dispositions mises en place et de les intégrer à la politique Emploi-Formation de leur branche.

C'est de nouveau le cas avec la réforme de 2009 : 42 % ont mis en avant la définition d'une nouvelle politique de branche comme principal enjeu.

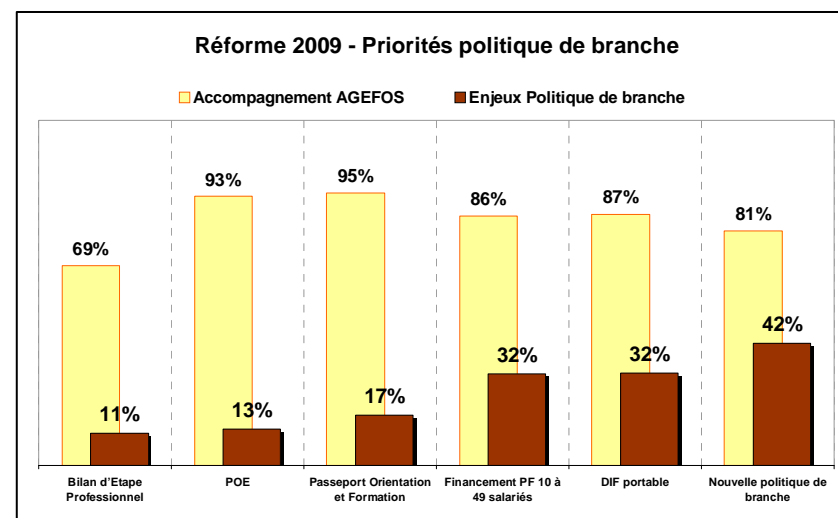
Viennent ensuite les dispositifs créés avec une priorité plus forte accordée au DIF portable (32 %) et au financement du plan de formation des entreprises de 10 à 49 salariés (32 %).

Les branches sollicitent AGEFOS PME pour les accompagner sur ces enjeux

Afin de rendre opérationnels ces enjeux, les partenaires sociaux sont unanimes sur l'accompagnement d'AGEFOS PME.

Cette demande d'accompagnement est toutefois contrastée selon l'enjeu : si elle apparaît forte sur le Passeport orientation formation (95 %) et la Préparation opérationnelle à l'emploi (93 %), outils ou dispositifs sur lesquels les branches sont encore peu préparées, elle est toutefois moins prégnante quand il s'agit de l'élaboration de la nouvelle politique de branche (81 %).

Question : Face à cette réforme, quels sont les principaux enjeux pour votre branche professionnelle ?
Pour mener à bien cet enjeu, souhaitez-vous être accompagné par votre OPCA ?



Lecture du graphique :

- En marron : pourcentage de répondants ayant cité l'item comme enjeux face à la réforme
- En jaune : pourcentage de répondants ayant cité l'item et souhaitant un accompagnement d'AGEFOS PME

Base

« Enjeux politique de branche » : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : de 1 à 10 selon item
« Accompagnement AGEFOS PME » : Répondant ayant cité l'enjeu

4. La réforme du 24 novembre 2009

Définition d'une nouvelle politique de branche : principale priorité identifiée face à la réforme

Collège salarié : une sensibilité plus forte pour le Passeport orientation formation

Concernant les enjeux prévisionnels face à la réforme, le collège salarié s'est montré plus sensible que le collège employeur sur la question du financement du plan de formation des PME de 10 à 49 salariés (39 % contre 34 %) et surtout sur le Passeport orientation formation (26 % contre 15 %).

Accompagnement d'AGEFOS PME : sollicité par l'ensemble du collège employeur sur le Passeport orientation formation et sur la POE

Si le collège salarié souhaite être davantage accompagné par AGEFOS PME sur la définition de la nouvelle politique de branche (88 %) et surtout sur le DIF portable (94 %), côté employeur, cet accompagnement s'impose quand il s'agit du Passeport orientation formation et de la Préparation opérationnelle à l'emploi (POE).

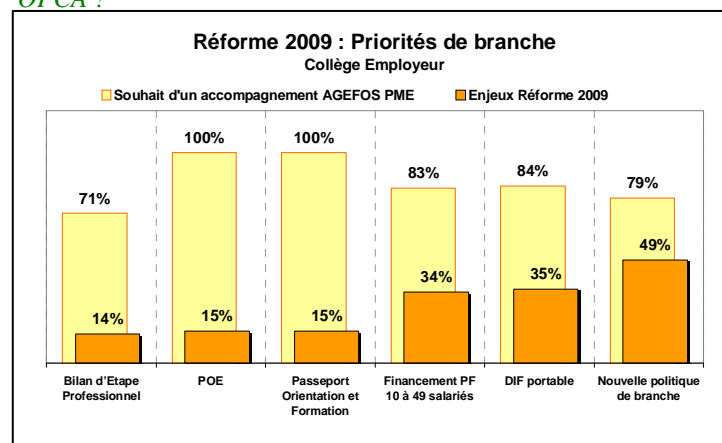
Sur ces deux dispositions, même si elles n'ont été sollicitées comme enjeux par seulement 15 % côté employeur, les attentes vis-à-vis de l'OPCA sont particulièrement fortes auprès des partenaires sociaux des organisations professionnelles.

Lecture du graphique :

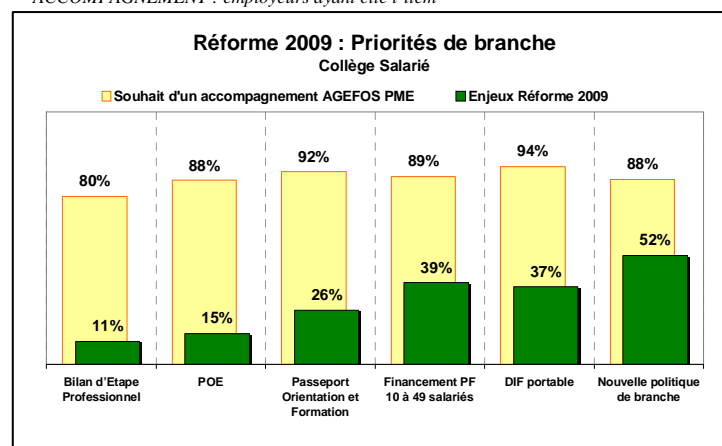
- En ORANGE ou VERT : pourcentage de répondants ayant cité l'item comme enjeux face à la réforme
- En jaune : pourcentage de répondants ayant cité l'item et souhaitant un accompagnement d'AGEFOS PME

Question : Face à cette réforme, quels sont les principaux enjeux pour votre branche professionnelle ?

Pour mener à bien cet enjeu, souhaitez-vous être accompagné par votre OPCA ?



Base : ENJEUX : Ensemble Employeur (65 personnes) / non réponses : 0
ACCOMPAGNEMENT : employeurs ayant cité l'item



Base : Ensemble Salarié (54 personnes) / non réponses : 0
ACCOMPAGNEMENT : salarié ayant cité l'item

4. La réforme du 24 novembre 2009

Préparer les compétences de demain et sécuriser l'emploi : 2 orientations clés à mettre en œuvre pour accompagner les entreprises et les salariés

2 orientations prioritaires pour accompagner les entreprises et les salariés

Face à la réforme, les partenaires sociaux souhaitent avant tout aider les entreprises et les salariés sur les enjeux suivants :

- Préparer les compétences de demain (55 %)
- Sécuriser l'emploi (48 %)

Ces deux enjeux, au cœur des préoccupations des sondés, sont dans la continuité des travaux menés au cours de ces dernières années à travers les observatoires et la GPEC.

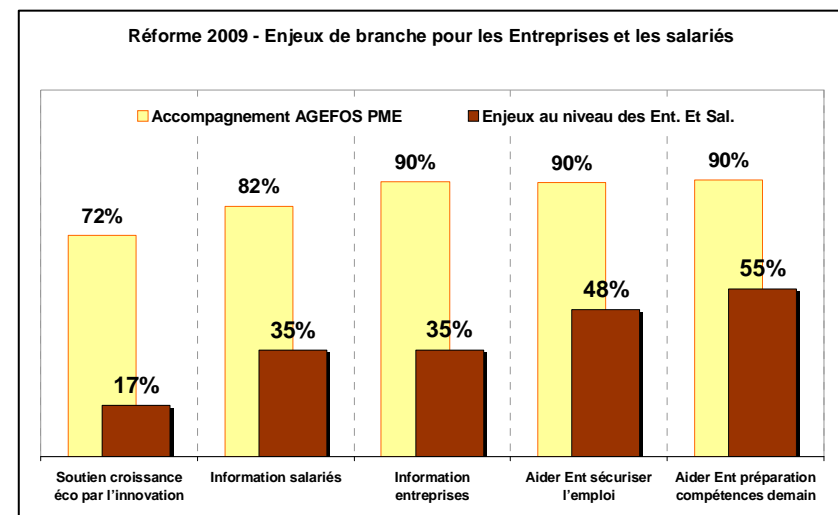
L'information à apporter aux entreprises et aux salariés est également un point important soulevé par plus d'un tiers des répondants (35 %).

Pour répondre à ces enjeux, les branches s'accordent sur la nécessité de bénéficier du soutien d'AGEFOS PME

Face à ces deux enjeux prioritaires, AGEFOS PME est fortement sollicitée par les partenaires sociaux pour les accompagner (90 %).

A ce titre, que ce soit en termes de prospective des métiers ou de mise en place de certification pour sécuriser les parcours professionnels, AGEFOS PME s'emploie à délivrer aux branches professionnelles des services répondant au plus près de leurs préoccupations.

*Question : Face à cette réforme, quels sont les principaux enjeux pour les entreprises et les salariés de votre branche professionnelle ?
Pour mener à bien cet enjeu, souhaitez-vous être accompagné par votre OPCA ?*



Base : ENJEU : Ensemble, soit 145 répondants / Non réponses : entre 1 à 9 répondants selon item
ACCOMPAGNEMENT : répondants ayant cité l'item

Lecture du graphique :

- En marron : pourcentage de répondants ayant cité l'item comme enjeux face à la réforme pour les entreprises et les salariés de la branche
- En jaune : pourcentage de répondants ayant cité l'item et souhaitant un accompagnement d'AGEFOS PME

4. La réforme du 24 novembre 2009

Pour les entreprises et les salariés de la branche, les partenaires sociaux souhaitent en priorité les aider à préparer les compétences de demain et sécuriser l'emploi

Des enjeux différents selon les acteurs

Un focus sur les enjeux mis en avant par le collège employeur et le collège salarié montre certaines divergences :

Pour le collège employeur, le principal enjeu de branche consiste à aider les entreprises à préparer les compétences de demain (65 %), avant la sécurisation des emplois (49 %).

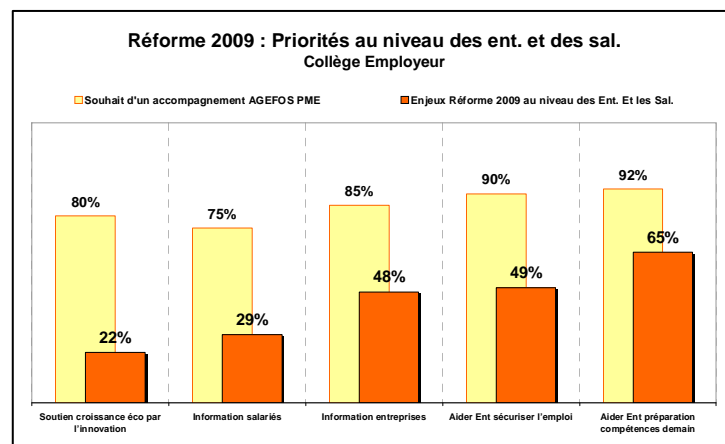
A contrario, ce dernier thème est primordial **pour le collège salarié** (59 %). Par ailleurs, l'information à apporter aux salariés sur les évolutions de la réforme est un enjeu fort pour les organisations syndicales (52 %) alors qu'il n'est prioritaire que pour 29 % de leurs homologues employeurs.

L'accompagnement par AGEFOS PME est fortement souhaité

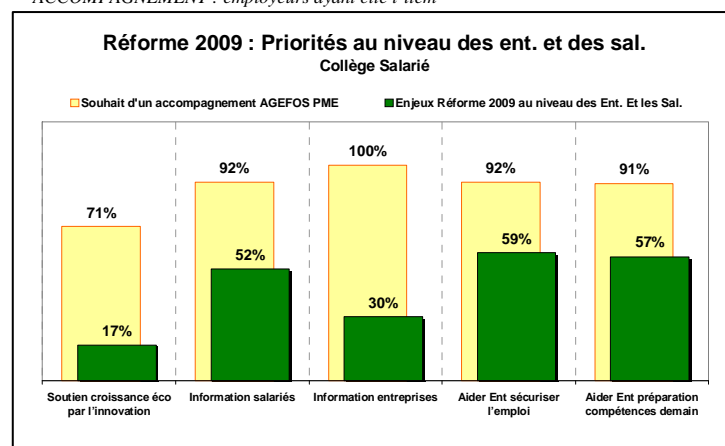
Des différences sont toutefois constatées selon le collège d'appartenance.

Les salariés souhaitent clairement l'accompagnement dans les domaines de l'information aux entreprises (100 %) et aux salariés (92 %), alors que côté employeur, ce besoin de bénéficier des services d'AGEFOS PME, même s'il est fort, est toutefois moins marqué.

*Question : Face à cette réforme, quels sont les principaux enjeux pour les entreprises et les salariés de votre branche professionnelle ?
Pour mener à bien cet enjeu, souhaitez-vous être accompagné par votre OPCA ?*



Base : ENJEUX : Ensemble Employeur (65 personnes) / non réponses : 0
ACCOMPAGNEMENT : employeurs ayant cité l'item



Base : Ensemble Salarié (54 personnes) / non réponses : 0
ACCOMPAGNEMENT : salarié ayant cité l'item

4. La réforme du 24 novembre 2009

La proximité et les nouvelles missions des OPCA jugées positives, tout au contraire du rôle de l'Etat

Les nouvelles orientations demandées aux OPCA jugées positivement, tout au contraire du renforcement du pouvoir de l'Etat

Concernant les évolutions apportées par la réforme, une analyse de l'opinion des branches professionnelles met en lumière des points de vue contrastés.

Ainsi, **les dispositions concernant les services des OPCA** sont jugées de façon très positive notamment pour :

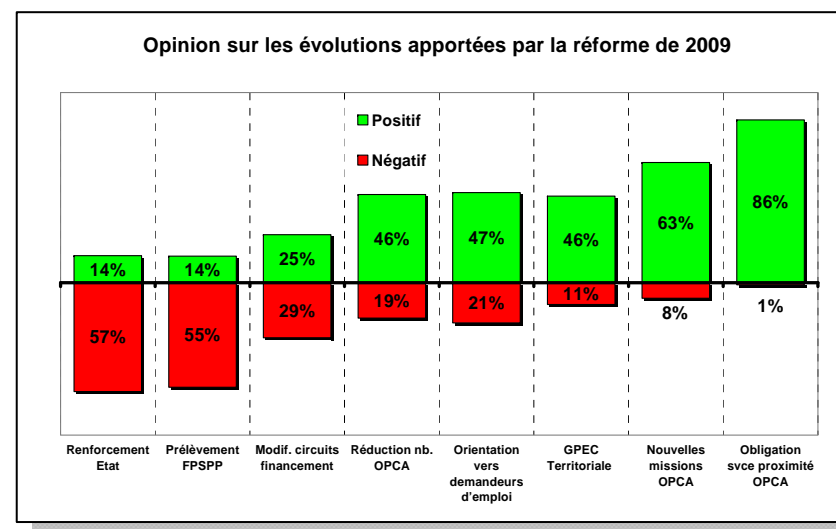
- l'obligation de service de proximité des OPCA (86 %)
- les nouvelles missions attribuées aux OPCA (63 %)
- la GPEC territoriale (46 %)
- l'orientation des politiques formation vers les demandeurs d'emploi (47 %)

La réduction du nombre d'OPCA, à travers la mise en place du seuil de collecte de 100 millions d'euros, est également jugée positivement (46 %).

C'est sur **les modalités financières de la réforme et sur le rôle de l'Etat** que les partenaires sociaux **sont plus dubitatifs** :

- 57 % jugent ainsi négatif le renforcement du rôle de l'Etat : « la mainmise par l'Etat sur nos Branches peut conduire à moins de souplesse pour une vraie évolution ».
- 55 % ont une position identique sur le prélèvement imposé au titre du FPSPP et près d'un tiers (29 %) jugent négativement la modification des circuits de financement imposée par la réforme : « la complexification des modes de contrôle et des circuits financiers, une gestion de plus en plus procédurière, un manque de transparence sur l'affectation des fonds du FPSPP dans les appels à projet ».

Question : Quel est votre avis sur les évolutions suivantes apportées par la réforme ?



Base : Ensemble, soit 145 répondants / Non réponses : de 48 à 66 selon item
 Traitement hors réponse sur item « ni positif, ni négatif », soit un total inférieur à 100%

4. La réforme du 24 novembre 2009

La proximité et les nouvelles missions des OPCA jugées positives, tout au contraire du rôle de l'Etat

Nouvelles orientations des OPCA : un jugement contrasté entre les collègues employeur et salarié

Si l'obligation du service de proximité des OPCA est unanimement jugé comme positive, des divergences sont constatées sur :

- **les nouvelles missions attribuées aux OPCA**, qui recueillent un avis plus favorable côté salarié (68 %) : « *Les évolutions concernant le service de proximité sont positives, notamment avec des acteurs qui ont une connaissance du terrain* » (répondant du collège salarié).
- **la GPEC territoriale**, perçue de façon plus négative par le collège salarié (18 % contre 5 % côté employeur).

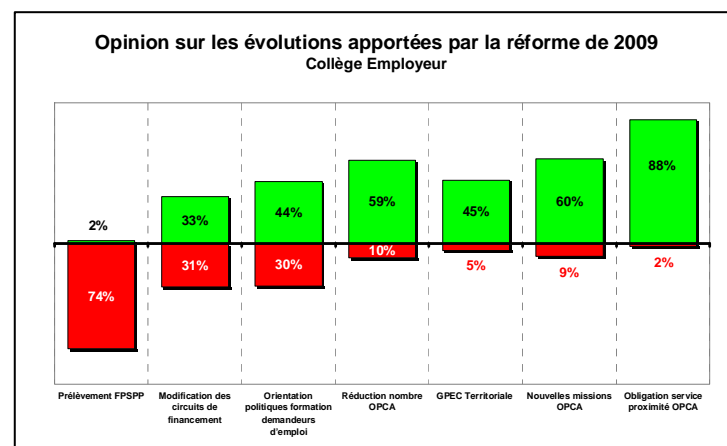
Evolutions « structurelles » apportées par la réforme : avis opposés sur le prélèvement du FPSPP et la réduction du nombre d'OPCA

C'est sur le **prélèvement obligatoire au titre du FPSPP** que les avis sont les plus tranchés. Côté salarié, les avis sont partagés : 29 % le jugent positif et 29 % négatif. Côté employeur, le prélèvement au titre du FPSPP est clairement perçu comme négatif (74 %). Certains partenaires sociaux l'assimilent même à un « *hold-up de l'Etat sur les fonds* ».

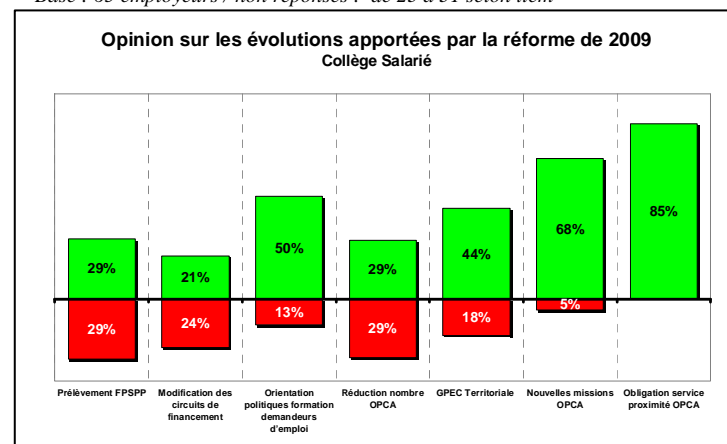
Autre volet où les avis divergent : la réduction du nombre des OPCA. De façon identique au prélèvement du FPSPP, la mise en place du seuil de collecte fixé à 100 millions d'euros et sa résultante en termes de nombre d'OPCA recueillent un avis partagé côté salarié (29 % positif contre 29 % négatif). A contrario, côté employeur, cette mesure est perçue comme bénéfique (59 % contre 10 % négative).

Question : *Quel est votre avis sur les évolutions suivantes apportées par la réforme ?*

Ventilation selon le collège (employeur/salarié)



Base : 65 employeurs / non réponses : de 23 à 31 selon item



Base : 54 salariés / non réponses : de 12 à 20 selon item

5

Regard sur AGEFOS PME et attentes

5. Regard sur AGEFOS PME

Accompagnement des Sections paritaires professionnelles et des Observatoires : les deux services bénéficiant du taux de satisfaction le plus élevé

Les branches professionnelles sont globalement satisfaites des services rendus par AGEFOS PME

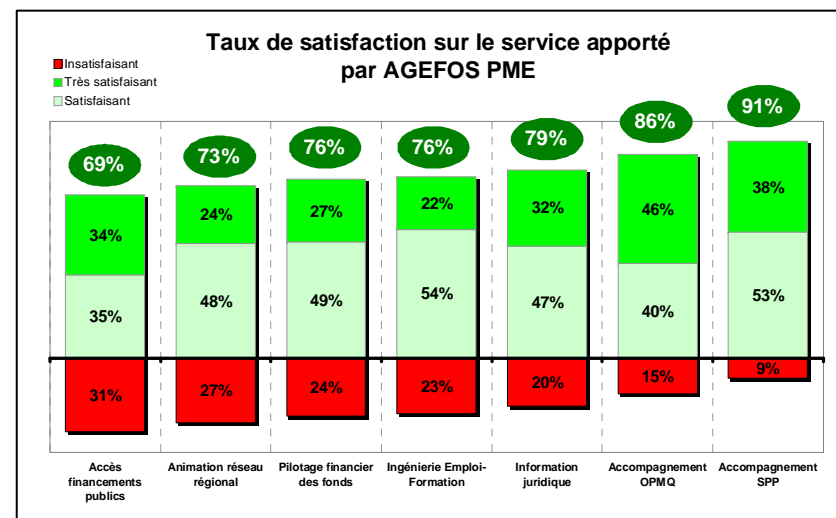
A l'occasion de cette enquête, AGEFOS PME a souhaité recueillir le regard des partenaires sociaux sur les services apportés par l'OPCA depuis de nombreuses années.

Les branches ont été dans l'ensemble très sensibles au professionnalisme des intervenants de l'OPCA et de leur accompagnement au niveau national et au quotidien sur le terrain.

L'accompagnement aux SPP (91 %) et sur les OPMQ (86 %) sont les deux services phares sur lesquels les répondants ont été particulièrement satisfaits.

Si les possibilités d'accéder aux financements publics (FPSP, FSE...) et l'animation du réseau régional d'AGEFOS PME sont perçues globalement comme satisfaisantes, ces deux volets du service recueillent une insatisfaction de la part des branches professionnelles avec des taux respectifs de 31 % et 27 %.

Question : (Au niveau de votre branche professionnelle) Diriez-vous que le service rendu par AGEFOS PME est :



Base : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : de 51 à 82 selon item

5. Regard sur AGEFOS PME

Accompagnement des Sections paritaires professionnelles et des Observatoires : les deux services bénéficiant du taux de satisfaction le plus élevé

Les salariés plus satisfaits des services de l'OPCA

L'analyse par collège du taux de satisfaction des services apportés par AGEFOS PME permet de mettre en avant les constats suivants :

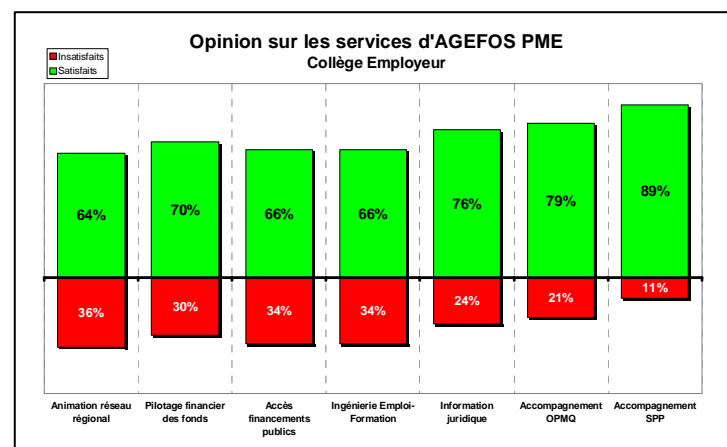
Le collège salarié affiche dans l'ensemble un taux de satisfaction plus élevé que son homologue employeur, avec un écart compris entre 9 et 25 points selon le service. Dans le détail, ce sont trois services de l'OPCA qui se détachent particulièrement :

- l'accompagnement sur les SPP, jugé positivement par 100 % des partenaires sociaux côté salarié
- l'ingénierie Emploi-Formation (91 % soit un écart de 25 points avec le collège employeur)
- l'animation du réseau régional (85 % soit un écart de 21 points avec le collège employeur)

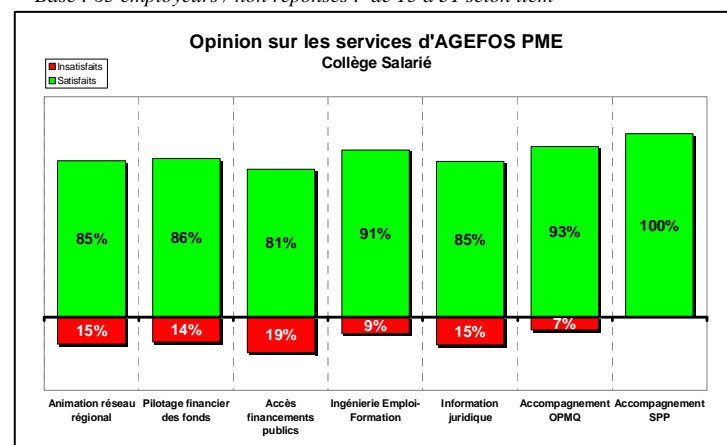
Côté employeur, si la satisfaction globale est un peu moins marquée, on note que les efforts à fournir porte principalement sur :

- l'animation du réseau régional (36 %)
- l'accompagnement sur l'ingénierie Emploi-Formation comme la certification, la VAE... (34 %)
- l'accès aux financements publics (34 %)
- le pilotage des fonds (30 %)

Question : (Au niveau de votre branche professionnelle) Diriez-vous que le service rendu par AGEFOS PME est :
Ventilation selon le collège (employeur/salarié)



Base : 65 employeurs / non réponses : de 15 à 31 selon item



Base : 54 salariés / non réponses : de 12 à 25 selon item

5. Regard sur AGEFOS PME

Accompagnement des Sections paritaires professionnelles et des Observatoires : les deux services bénéficiant du taux de satisfaction le plus élevé

Quelques pistes d'amélioration suggérées sur le service apporté aux branches

Accompagnement aux SPP

- « (Nous souhaitons) des documents qui arrivent avant les SPP pour que l'on puisse les étudier, qui soient compréhensibles, fiables (...) et comparables entre eux sur une même période (...) »
- « Fournir un tableau de bord complet et régulier sur l'ensemble des indicateurs, qu'on peut ensuite réutiliser »

Accompagnement aux observatoires

- « Un accès aux données transversales et aux observatoires connexes ou intersectoriels »

Information juridique

- « Avoir un accès simple, rapide et complet aux dispositifs et les évolutions réglementaires directement applicables ; le site Internet n'est pas assez détaillé sur le sujet »
- « Peu d'information personnalisée et peu d'échange direct avec les branches. Souhait d'organiser des réunions informelles avec les organisations syndicales/patronales pour discuter sur les sujets et expliquer les conséquences réelles des dispositifs »
- « Pour les administrateurs, une banque de données sur un site web »

Ingénierie Emploi-Formation

- « Informer sur les techniques nécessaires pour mettre en place les projets de certification, de VAE... »
- « Identification des personnes à contacter dans ce cadre, accompagnement des salariés dans ces démarches, une aide pour la mise en place des certifications »
- « Une approche pédagogique avec des réunions d'information »

Quelques pistes d'amélioration suggérées sur le service apporté aux branches

Accès aux financements publics

- « Les modalités de fonctionnement pour pouvoir bénéficier des appels à projets FPSPP du "plan" lorsque l'entreprise ne confie pas le plan à AGEFOS PME »
- « Proposer et monter des projets »

Pilotage financier des fonds

- « Améliorer le respect des critères décidés par la CPNE. Etablir un tableau de bord financier permettant le pilotage des actions de formation »
- « Présenter des chiffres plus fiables et plus récents, nous aider davantage à construire nos priorités de branche (avoir une meilleure visibilité sur notre utilisation des fonds, sur les équilibres possibles entre les dispositifs afin de pouvoir décider au mieux des priorités de l'année suivante) »

Animation du réseau régional

- « Assurer une meilleure diffusion des décisions prises par la CPNEFP ainsi que l'homogénéité des pratiques entre les antennes des AGEFOS PME »
- « Meilleure circulation des informations aux antennes AGEFOS PME locales : souvent celles-ci ne sont pas au courant des projets et de leurs modalités décidés au niveau de la branche »

5. Regards sur AGEFOS PME

Faible connaissance des actions menées par AGEFOS PME sur le champ de l'emploi

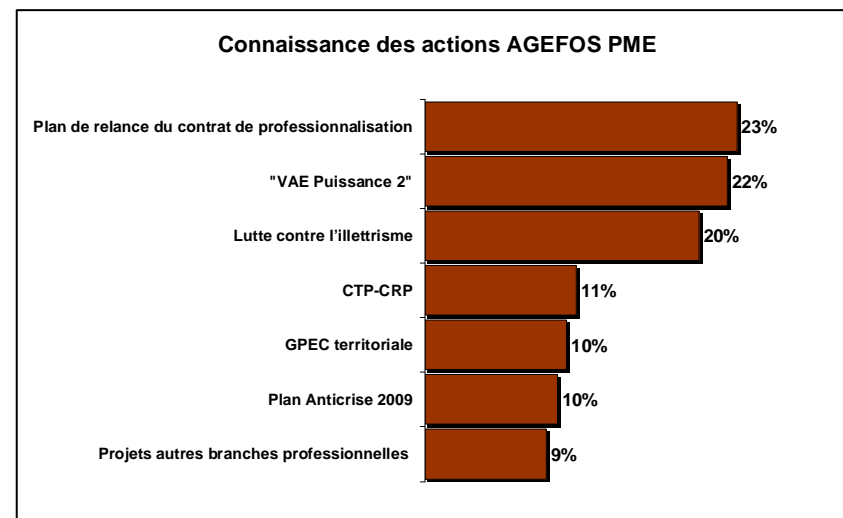
Niveau de connaissance des actions menées par l'AGEFOS PME dans le domaine de l'emploi relativement faible

Au cours de ces dernières années, AGEFOS PME a conduit spécifiquement pour les branches professionnelles un certain nombre d'actions dans le champ de l'emploi.

En interrogeant les partenaires sociaux sur la connaissance qu'ils ont de ces actions, les résultats obtenus mettent en lumière les constats suivants :

- **Moins d'un quart des répondants connaissent ces actions.**
- Les actions les plus connues sont :
 - le plan de relance du contrat de professionnalisation (23 %)
 - la VAE Puissance 2 (22 %)
 - les actions menées dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme (20 %)
- Concernant les autres actions, seul un répondant sur dix déclare en avoir connaissance.

Question : Avez-vous connaissance des actions accompagnées par AGEFOS PME dans le champ de l'emploi, et notamment celles sur :



Base : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : de 1 à 10 selon item

5. Regard sur AGEFOS PME

Faible connaissance des actions menées par AGEFOS PME sur le champ de l'emploi

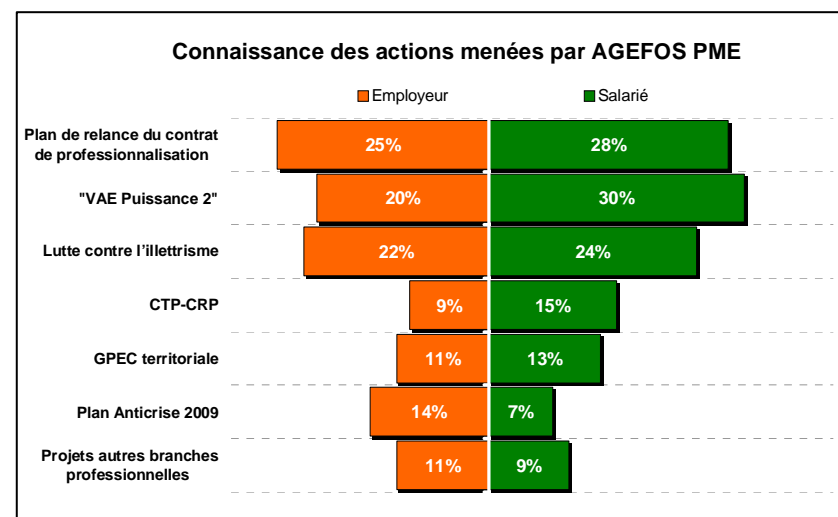
Comparaison entre collègue employeur et collègue salarié

Les organisations syndicales sont proportionnellement plus nombreuses à avoir connaissance des actions conduites par AGEFOS PME dans le champ de l'emploi. Les écarts constatés sont particulièrement élevés sur :

- **la VAE Puissance 2**, projet le mieux appréhendé par le collègue salarié (30 % soit un écart de 10 points avec le collègue employeur). La VAE² est un projet construit en partenariat avec l'Education nationale qui propose un accompagnement renforcé par un « interlocuteur relais », présent à toutes les étapes, pour faciliter les démarches des salariés et des entreprises.
- **le Contrat de transition professionnelle (CTP) et la Convention de reclassement personnalisé** (15 %, soit un écart de 6 points). Sur ces deux dispositifs, AGEFOS PME s'est fortement engagée, aux côtés de TRANSITIO CTP (AFPA) et Pôle emploi.

Côté employeur, le « Plan anticrise » mené en 2009, bénéficie d'une plus forte notoriété (14 % soit un écart de 7 points avec le collègue salarié). A travers ce dispositif, AGEFOS PME a accompagné des entreprises particulièrement affectées par la crise économique et a mis à disposition plus de 80 millions d'euros de fonds destinés à traiter des situations aussi diverses que l'accompagnement pour réduction d'activité, chômage partiel, prise en charge de bénéficiaires au titre du CTP ou de la CRP...

Question : Avez-vous connaissance des actions accompagnées par AGEFOS PME dans le champ de l'emploi, et notamment celles sur :



Base : 65 employeurs / non réponses : 0
54 salariés / non réponses : 0

5. Regard sur AGEFOS PME

La majorité des partenaires sociaux souhaitent disposer d'informations plus détaillées sur les projets menés par les autres branches

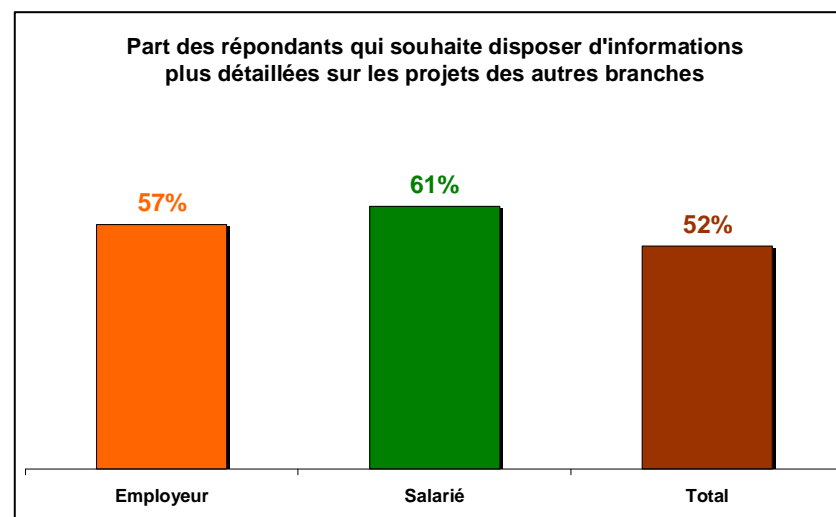
Le partage d'expérience et la synergie entre branches sont plébiscités

Au global, 52 % des sondés souhaiteraient pouvoir accéder à des informations plus détaillées sur les projets menés par les autres branches adhérentes à AGEFOS PME. Sur ce point, peu de différences sont constatées entre collège (61 % pour les salariés et 57 % pour les employeurs).

Interrogés précisément sur les utilisations potentielles de ces informations, les précisions suivantes illustrent parfaitement la logique des répondants :

- « Les succès des uns pourraient servir aux autres... »
- « La connaissance des bonnes pratiques, en particulier en matière de certification »
- « Créer des synergies et des passerelles entre les branches pour développer des formations qualifiantes transverses »
- « La définition d'une méthodologie optimum quant à la réalisation des travaux spécifiques de chacune des branches »
- « La mise en place de certifications pour comparer l'utilisation des dispositifs et pour la connaissance des projets formation innovants »
- « La synergie comme par exemple, l'étude menée dans le domaine de la logistique a fait l'objet d'une présentation à notre observatoire afin de voir les passerelles possibles avec nos métiers »

Question : Souhaiteriez-vous disposer d'informations plus détaillées sur les projets menés par d'autres branches professionnelles adhérentes à l'OPCA ?



Base : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : 0

5. Regard sur AGEFOS PME

Le rapport d'activité : support de communication le plus connu des partenaires sociaux

Les outils de communication d'AGEFOS PME bénéficient d'une notoriété modérée

Parmi toutes les actions de promotion de la politique Emploi-Formation des branches professionnelles mises en place par AGEFOS PME, le **rapport d'activité, cité à hauteur de 45 %, est le mieux identifié** par les partenaires sociaux.

Le **site Internet (41 %) et « La lettre » (40 %)** constituent également des sources de promotion des politiques Emploi-Formation reconnues. Pour rappel, le site Internet www.agefos-pme.com dispose d'une rubrique spécifique dédiée à chaque branche professionnelle.

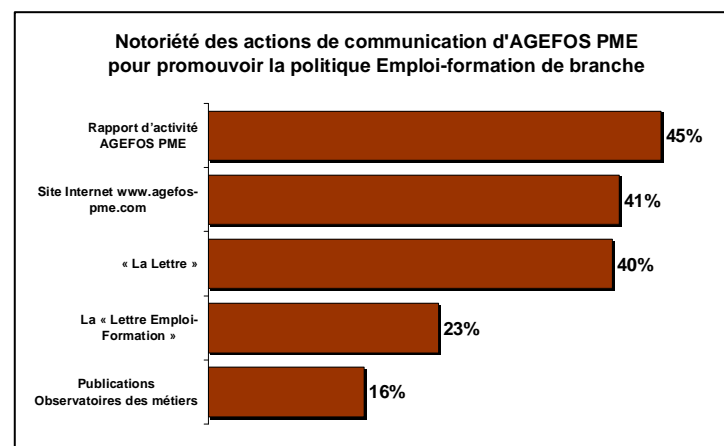
Les publications de l'Observatoire des métiers restent en revanche relativement méconnues, avec seulement 16 % des répondants qui disent en avoir connaissance. Ce faible résultat est lié au faible nombre d'études qui ont fait l'objet d'une communication.

Collège employeur : meilleur connaissance des actions de communication

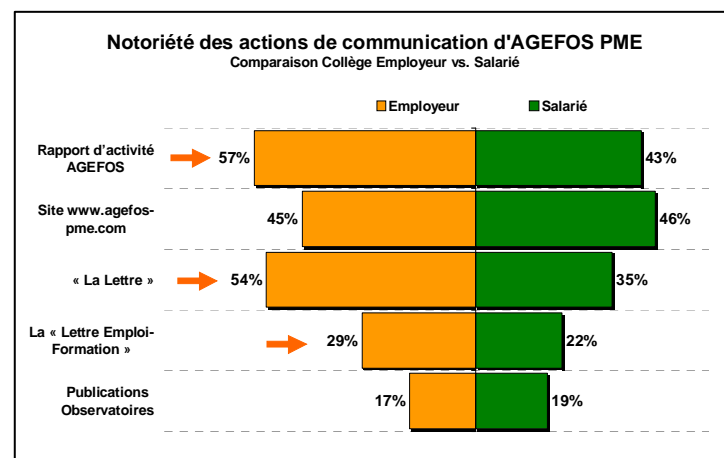
Hormis le site Internet, les publications diffusées par AGEFOS PME bénéficient d'une meilleure notoriété auprès du collège employeur. C'est particulièrement le cas pour le rapport d'activité (57 % soit 14 points de différence avec le collègue salarié) et la « Lettre » (54 % soit 19 points de différence).

Base : 65 employeurs / non réponses : 0
54 salariés / non réponses : 0

Question : Avez-vous connaissance des actions de communication mises en place par AGEFOS PME pour promouvoir la politique Emploi-Formation de votre branche professionnelle ?



Base : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : 0



5. Regard sur AGEFOS PME

Instances paritaires régionales d'AGEFOS PME : un relai potentiel des politiques Emploi-Formation des branches

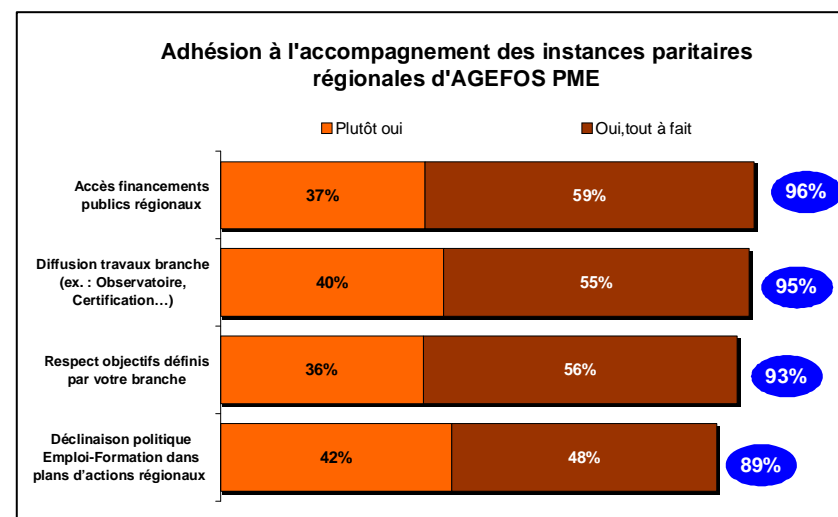
Les branches sollicitent l'accompagnement au niveau régional des instances paritaires d'AGEFOS PME

Interrogés sur le rôle que peuvent avoir les instances paritaires régionales d'AGEFOS PME pour relayer les politiques Emploi-Formation de branche, les partenaires sociaux sont catégoriques ; la quasi-totalité des répondants adhèrent à l'idée qu'elles peuvent les aider pour :

- accéder à des financements publics régionaux (96 %)
- diffuser les travaux de branche (95 %)
- assurer le respect des objectifs définis par la branche (93 %)
- décliner la politique Emploi-Formation dans les plans d'actions régionaux (89 %)

Sur l'ensemble de ces aspects, peu de différences sont constatées entre les deux collèges.

Question : Concernant les axes suivants, souhaitez-vous que les instances paritaires régionales de l'AGEFOS PME puissent relayer territorialement votre politique Emploi-Formation ?



Base : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : de 60 à 69 selon item

6

Perspectives pour les deux prochaines années

6. Perspectives pour les 2 prochaines années

GPEC, Certification et Observatoire : principales priorités des politiques Emploi-Formation à venir

La certification devient un enjeu fort pour les branches

Interrogés sur les priorités Emploi-Formation au cours des deux prochaines années, les branches professionnelles placent toujours l'anticipation au cœur de leurs préoccupations.

Ainsi, la **GPEC (41 %)** et l'**OMPQ (39 %)** demeurent au cœur de la politique des branches.

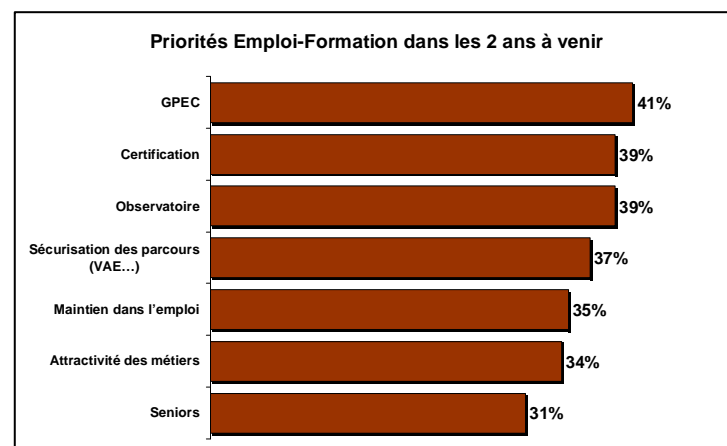
Fait nouveau, la **certification de la branche** est devenue un chantier phare que les partenaires sociaux souhaitent voir mise

en œuvre à court terme. Alors qu'ils n'étaient que 28 % à avoir inscrit ce thème dans leur politique de branche au cours des deux dernières années, ce taux est désormais à 39 % (+ 11 points soit la plus forte progression).

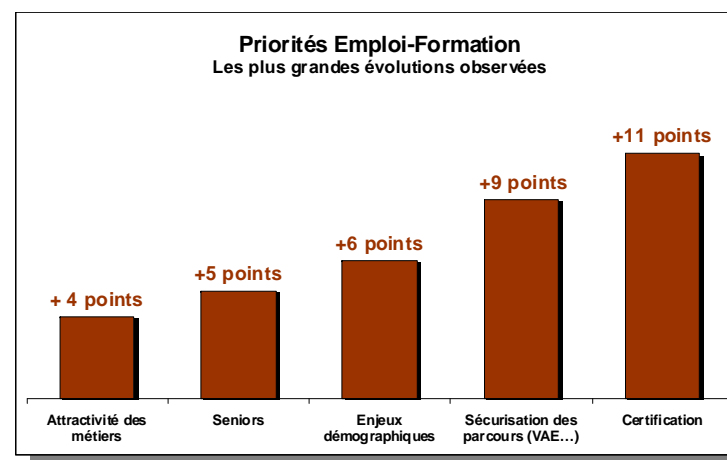
Autre priorité phare, la **sécurisation des parcours professionnels** (VAE...) devient un enjeu important pour les partenaires sociaux (37 % soit + 9 points). Inscrites également dans la réforme, la sécurisation des parcours et la certification devraient logiquement aller de pair dans les futurs projets de branches.

A ce titre, AGEFOS PME dispose d'un partenariat avec la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) et met à disposition des branches professionnelles adhérentes un accompagnement dédié sur la certification.

Question : Au cours des deux prochaines années, quelles seront les priorités de la politique Emploi-Formation de votre branche professionnelle ?



Base : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : de 1 à 10 selon item



6. Perspectives pour les 2 prochaines années

GPEC, Certification et Observatoire : principales priorités des politiques Emploi-Formation à venir

Collège employeur et salarié : des divergences de priorités

Le collège salarié plus soucieux de l'emploi

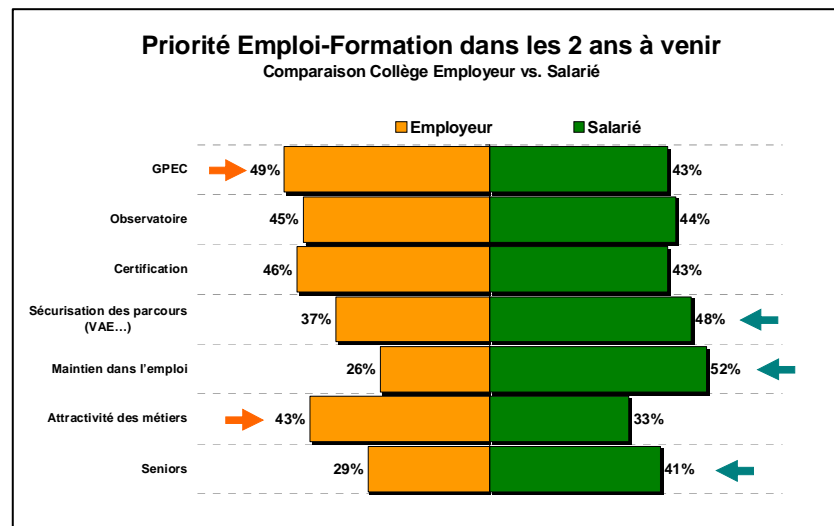
52 % et 48 % des salariés considèrent respectivement que le maintien dans l'emploi et la sécurisation des emplois sont les principales priorités des politiques Emploi-Formation de leur branche professionnelle dans les deux ans à venir.

Le collège employeur davantage orienté vers la gestion des compétences et l'attractivité des métiers

Le collège des employeurs considère à 49 % que la GPEC est la principale priorité dans les deux années à venir (43 % pour le collège salarié).

Il souligne aussi l'attractivité des métiers comme déterminant dans la politique Emploi-Formation de leur branche. Ils sont 43 % à la citer comme prioritaire contre 33 % pour leurs homologues salariés.

Question : Au cours des deux prochaines années, quelles seront les priorités de la politique Emploi-Formation de votre branche professionnelle ?



Base : 65 employeurs / non réponses : 0

54 salariés / non réponses : 0

6. Perspectives pour les 2 prochaines années

L'accord de branche sur la formation professionnelle va être le principal enjeu des négociations collectives dans les 3 prochaines années

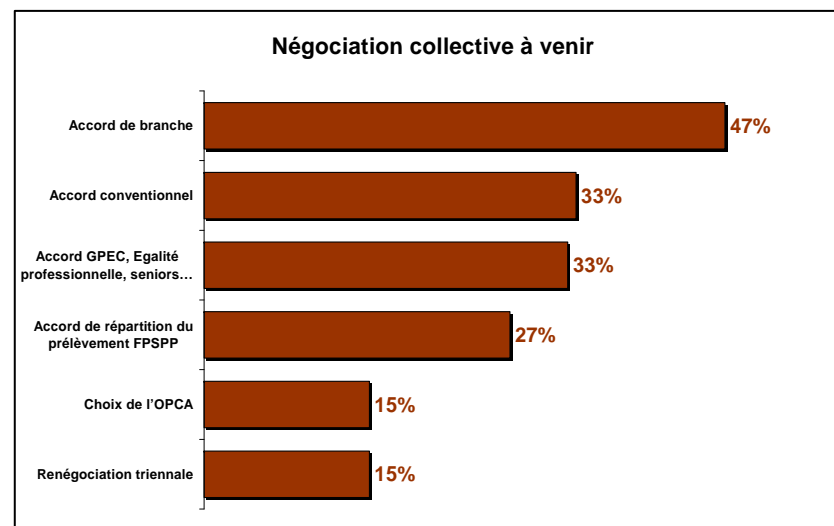
Près d'un répondant sur deux (47 %) a placé l'Accord de branche comme principale priorité des négociations collectives au cours des 2-3 années à venir.

Concernant les autres enjeux de la négociation collective, les répondants ont mis en avant les priorités suivantes :

- L'accord conventionnel (33 % au global et 44 % pour le collège salarié)
- Les accords sur la GPEC, l'égalité professionnelle et les seniors (33 % au global et 41 % pour le collège salarié) sont également bien inscrits dans l'agenda des futures négociations collectives.

Enfin, le choix de l'OPCA, notamment dans le cadre des nouvelles dispositions de la réforme, est cité par 15 % des partenaires sociaux.

Question : Au cours des 2-3 prochaines années, sur quels aspects portera votre négociation collective ?



Base : Ensemble, soit 145 répondants / non réponses : 1

7 | Annexe

7. Annexe



Questionnaire branche

Séminaire Section Paritaire Professionnelle (SPP) – Commission Nationale de Formation (CNF) du 18 novembre 2010

Pour les acteurs de la formation professionnelle, la loi du 24 novembre 2009 et ses décrets atteste de profonds changements. Avec un modèle original interprofessionnel et interbranches respectueux de l'autonomie paritaire, AGEFOS PME propose depuis longtemps des services sur lesquels les futurs OPCA seront demain évalués.

Cette réalité de la gestion paritaire que vous vivez au quotidien et pour laquelle nous vous accompagnons, constitue plus que jamais un modèle de gouvernance performant au service des politiques emploi formation de 300 000 entreprises et de leurs salariés qui nous font confiance pour anticiper les mutations, sécuriser les parcours, accélérer le retour à l'emploi, être compétitifs demain...

C'est pourquoi, en préparation de la prochaine rencontre entre les Sections Paritaires Professionnelles (SPP) et la Commission Nationale de Formation (CNF) d'AGEFOS PME du 18 novembre prochain, AGEFOS PME sollicite un peu de votre temps pour répondre à une **enquête nationale auprès de l'ensemble des représentants paritaires des branches professionnelles adhérentes**.

Cette enquête a notamment pour objectif d'identifier des pistes d'amélioration des services rendus par l'OPCA.

Nous mettons à votre disposition ce questionnaire anonyme, qui nécessite 15 minutes de votre temps. Nous vous remercions d'y répondre **avant le 29 octobre 2010**.

Les réponses que vous nous apporterez sont importantes car elles permettront d'alimenter notre réflexion.

Une synthèse des résultats de cette enquête vous sera présentée à l'occasion du séminaire SPP CNF.

AGEFOS PME vous remercie par avance de votre participation.

Philippe ROSAY
Président d'AGEFOS PME

Jean Philippe LEROY
Vice-président d'AGEFOS PME

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir davantage d'informations.

Vos correspondants :

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter
Yolande DEBONO – Service Grands Comptes & Branches
AGEFOS PME Siège National
187, quai de Valmy – 75 010 Paris
Tel : 01.44.90.46.39
Courriel : ydebono@agefos-pme.com

Pour tout problème technique, vous pouvez contacter
Julien MESTRE – Service Etudes & Statistiques
AGEFOS PME Siège National
187, quai de Valmy – 75 010 Paris
Tel : 01.72.74.19.30
Courriel : jmestre@agefos-pme.com

Partie 1. Votre profil

1.2 De quelle branche professionnelle adhérente à AGEFOS PME relevez-vous ?

<input type="checkbox"/> Cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes (CCN N°3020)	<input type="checkbox"/> Industries électriques et gazières
<input type="checkbox"/> Combustibles (négoce et distribution) de solides, liquides, gazeux et produits pétroliers (CCN N°3004)	<input type="checkbox"/> Jardinerie et graineries (CCN N°3272)
<input type="checkbox"/> Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles (CCN N°3041)	<input type="checkbox"/> Miroiterie, transformation et négoce du verre (CCN N°3050)
<input type="checkbox"/> Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement Ménager (CCN N°3076)	<input type="checkbox"/> Négoce d'ameublement (CCN N°3056)
<input type="checkbox"/> Détaillants en chaussures (CCN N°3008)	<input type="checkbox"/> Ports de plaisance (CCN N°3183)
<input type="checkbox"/> Entreprise du négoce et de l'industrie des produits du sol/engrais et produits connexes (CCN N°3165) (Négoce agricole)	<input type="checkbox"/> Prestataires de service dans le domaine du secteur tertiaire (CCN N°3301)
<input type="checkbox"/> Froid, conditionnement d'air et cuisines professionnelles (CCN N°3023)	<input type="checkbox"/> Promotion-construction (CCN N°3248)
<input type="checkbox"/> Gardiens, concierges et employés d'immeubles (CCN N°3144)	<input type="checkbox"/> Répartition pharmaceutique (CCN N°3262)
<input type="checkbox"/> Hôtellerie de plein air (CCN N°3271)	<input type="checkbox"/> Restauration rapide (CCN N°3245)
<input type="checkbox"/> Industries du caoutchouc (CCN N°3046)	<input type="checkbox"/> Union des chambres syndicales des métiers du verre (CCN N°3310)
<input type="checkbox"/> Commerce de détail de la papeterie, fournitures de bureau, bureautiques et informatique (CCN N°3252) (COPALIB)	<input type="checkbox"/> Comme des articles de sport et d'équipement de loisirs (CCN N°3049)
<input type="checkbox"/> Commerce de détail de la librairie	<input type="checkbox"/> Vente et services animaux familiaux (CCN N°3010)
<input type="checkbox"/> Assainissement et maintenance industrielle (CCN N°3309)	<input type="checkbox"/> Cordonnerie industrielle (CCN N°3015)
<input type="checkbox"/> Navigation de plaisance (CCN N°3197)	<input type="checkbox"/> Meunerie (CCN N°3099)
<input type="checkbox"/> Assistants maternels (CCN N°3317)	<input type="checkbox"/> Remontées mécaniques et domaines skiables (CCN N°3122)
<input type="checkbox"/> Sport (CCN N°3328)	<input type="checkbox"/> Thermalisme (CCN N°3298)
<input type="checkbox"/> Salariés du particulier employeur (CCN N°3180)	<input type="checkbox"/> Immobilier (CCN N°3090)
<input type="checkbox"/> Caisse d'épargne (CCN N°3090)	<input type="checkbox"/> Cyclisme professionnel
<input type="checkbox"/> Mareyeurs expéditeurs (CCN N°3256)	<input type="checkbox"/> Organismes de tourisme (CCN N°3175)
<input type="checkbox"/> Entreprises privées de services à la personne (CCN N°3373)	<input type="checkbox"/> Enseignement privé hors contrat
<input type="checkbox"/> Autre branche professionnelle (à préciser) :	

1.2 De quel collège dépendez-vous ?

- Employeur
- Salarié

1.3 Quelle est votre situation au sein de votre organisation ?

- Permanent de votre organisation
- En poste dans une entreprise

1.5 Quels mandats relatifs à la formation professionnelle exercez-vous dans votre branche ?

- Négociateur de branche (CMP)
- Membre de la CPNE
- Membre de la Section Paritaire Professionnelle (SPP)
- Membre du Comité Paritaire de Pilotage de l'observatoire (CPPO)
- Autres (à préciser)

7. Annexe

Partie 2. Bilan de la réforme de la formation professionnelle de 2004

2.1 Au cours des deux dernières années, quelles ont été les priorités de votre politique Emploi-Formation ?

- Le maintien dans l'emploi
- La sécurisation des parcours (VAE...)
- Les enjeux démographiques (gestion des âges)
- Le développement de l'attractivité des métiers
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- L'égalité homme-femme
- La lutte contre l'illettrisme
- La gestion du handicap
- L'emploi et le maintien dans l'emploi des seniors
- La certification de branche
- L'observatoire des métiers
- Le développement durable
- Autres (à préciser)

2.2 Considérez-vous que les dispositifs mis en place par la réforme de la formation professionnelle de 2004, ont été utiles pour les entreprises et les salariés de votre branche ?

	... Utile	... Plutôt utile	... Plutôt inutile	... Inutile
Le plan de formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contrat de professionnalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La période de professionnalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le DIF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'entretien professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tutorat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Partie 3. Positionnement face à la réforme du 24 novembre 2009

Depuis le 24 novembre 2009, une loi relative à la formation professionnelle est en vigueur. Cette nouvelle réforme vise à faciliter la formation professionnelle tout au long de la vie, notamment :

- en renforçant l'accès à la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi,
- en simplifiant l'organisation du plan de formation pour les salariés,
- en aménageant l'utilisation du droit individuel à la formation,
- en créant de nouveaux outils pour le financement de la formation professionnelle.

3.1 Vous considérez-vous suffisamment informé des nouvelles dispositions de la réforme ?

Très bien informé Bien informé Peu informé Pas du tout informé

3.2 Face à cette réforme, quels sont les principaux enjeux pour votre branche professionnelle ?

	3.2.1 Pour mener à bien cet enjeu, souhaitez-vous être accompagné par votre OPCA ?	
	Oui	Non
Au niveau de votre politique de branche et de la mise en œuvre des dispositifs		
La définition d'une « nouvelle » politique de branche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le financement du plan de formation des entreprises de 10 à 49 salariés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'application du DIF portable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Bilan d'Etape Professionnel (BEP)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Passeport Orientation et Formation (POF)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au niveau des entreprises et des salariés		
L'information / l'appropriation de la réforme par les entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'information / l'appropriation de la réforme par les salariés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aider les entreprises à sécuriser l'emploi / les parcours professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aider les entreprises à préparer les compétences de demain	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soutenir la croissance économique par l'innovation et la compétitivité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) :		

3.3 Quel est votre avis sur les évolutions suivantes apportées par la réforme ?

	Très positif	Positif	Ni positif, ni négatif	Négatif	Très négatif
La modification des circuits de financement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un renforcement du rôle de l'Etat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une orientation des politiques de formation vers les demandeurs d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le prélèvement au titre du FPSPP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La réduction du nombre d'OPCA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les nouvelles missions attribuées à l'OPCA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'obligation du service de proximité des OPCA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La GPEC Territoriale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.5.1 Envisagez-vous d'autres évolutions positives apportées par la réforme ?

3.5.2 Envisagez-vous d'autres évolutions négatives apportées par la réforme ?

7. Annexe

Partie 4. Votre regard sur l'AGEFOS PME et vos attentes

4.1 Diriez-vous que le service rendu par AGEFOS PME est :

	Très satisfaisant	Plutôt satisfaisant	Plutôt insatisfaisant	Insatisfaisant
Au niveau de votre branche professionnelle				
Information réglementaire et juridique apportée aux partenaires sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accès aux financements publics (ex. : FPSPP, FSE...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Animation du réseau régional	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement aux SPP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement sur les Observatoires des métiers (OPMO)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement sur l'ingénierie Emploi-formation (certification, VAE...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pilotage financier des fonds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au niveau des entreprises				
Visite et conseil aux entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information réglementaire et juridique apportée aux entreprises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion administrative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.2 Avez-vous connaissance des actions accompagnées par AGEFOS PME dans le champ de l'emploi, et notamment celles sur :

	Oui	Non
Le Contrat de transition professionnel (CTP) et la Convention de Reclassement Personnalisée (CRP)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La GPEC territoriale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le plan de relance du contrat de professionnalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le plan Anticrise 2009	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La VAE Puissance 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La lutte contre l'illettrisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les projets développés par les autres branches professionnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.3 Souhaiteriez-vous disposer d'informations plus détaillées sur les projets menés par d'autres branches professionnelles adhérentes à l'OPCA ?

- Oui
- Non

4.3bis Si Oui, pour quelle(s) utilisation(s) potentielle(s) souhaitez-vous disposer d'informations sur les projets menés par d'autres branches professionnelles ? (ex.: créer des synergies, partager des informations, organiser une veille, mise en place d'une certification commune...)

4.4 Avez-vous connaissance des actions de communication mises en place par AGEFOS PME pour promouvoir la politique emploi-formation de votre branche professionnelle ?

- Le rapport d'activité AGEFOS PME
- « La Lettre », newsletter trimestrielle
- Les publications de l'Observatoire des métiers
- Le site internet www.agefos-pme.com
- La « Lettre Emploi-Formation »

4.5 Concernant les axes suivants, souhaitez-vous que les instances paritaires régionales de l'AGEFOS PME puissent relayer territorialement votre politique emploi-formation ?

	Oui tout à fait	Plutôt oui	Plutôt non	Non pas du tout
La déclinaison de la politique emploi-formation de votre branche dans les plans d'actions régionaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le respect des objectifs définis par votre branche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La diffusion des travaux menés par votre branche professionnelle (ex. : Observatoire, Certification...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'accès à des financements publics régionaux (Conseil régional, FPSPP, FSE...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (à préciser) :				

Questionnaire BRANCHE PROFESSIONNELLE
Séminaire SPP-CNF du 18 novembre 2010

Page 5 sur 6

Partie 5. Les perspectives de votre branche professionnelle

5.1 Au cours des deux prochaines années, quelles seront les priorités de la politique Emploi-Formation de votre branche professionnelle ?

- Le maintien dans l'emploi
- La sécurisation des parcours (VAE...)
- Les enjeux démographiques (gestion des âges)
- Le développement de l'attractivité des métiers
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- L'égalité homme-femme
- La lutte contre l'illettrisme
- La gestion du handicap
- L'emploi et le maintien dans l'emploi des seniors
- La certification de branche
- L'observatoire des métiers
- Le développement durable
- Autres (à préciser)

5.1.1 Face à ces priorités, quels seraient les publics cibles ?

- L'ensemble de la population salariée
- L'encadrement intermédiaire
- Les publics « cœur de métier » dits sensibles
- Les premiers niveaux de qualification
- Les seniors
- Les demandeurs d'emploi
- Autres (à préciser)

5.2 Au cours des 2-3 prochaines années, sur quels aspects portera votre négociation collective ?

- Accord conventionnel
- Remédiation triennale
- Accord de branche
- Choix de l'OPCA
- Accord de répartition du prélèvement FPSPP
- Accord GPEC, Egalité professionnelle, seniors...
- Autres (à préciser)

5.3 Selon vos prévisions, quelle sera l'évolution des dépenses formation de votre branche professionnelle au cours des 2 à 3 prochaines années à venir ?

- Stable
- En diminution
- En augmentation

5.4 Le questionnaire est maintenant terminé.

En complément des réponses apportées, avez-vous d'autres remarques à formuler ?

.....
.....
.....

AGEFOS PME vous remercie de votre participation

Vous pouvez nous adresser votre questionnaire **par fax** au 01.72.74.67.34 ou **par courrier** :

AGEFOS PME Siège National – Direction du Développement
Enquête Séminaire SPP-CNF du 18 novembre 2010
187, quai de Valmy – 75 010 Paris

Questionnaire BRANCHE PROFESSIONNELLE
Séminaire SPP-CNF du 18 novembre 2010

Page 6 sur 6